

**DISCOURS DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME À L'OCCASION DE LA ONZIÈME RENCONTRE ENTRE LA COUR SUPREME, LES JURIDICTIONS DU FOND ET LES AUXILIAIRES DE JUSTICE.**

*Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de 2<sup>ème</sup> classe de Savalou, mardi 13 juin 2023*

La compagnie judiciaire béninoise aura, une fois encore et deux jours durant, ici à Savalou, démontré tout l'intérêt qu'elle porte à la grandeur de la justice béninoise.

La 11<sup>e</sup> rencontre Cour suprême, juridictions du fond, auxiliaires de justice et Commission Béninoise des Droits de l'Homme, tenue à Savalou la belle, aura mis en lumière, à travers nos échanges aussi intenses que profonds, certains grands défis à relever par notre justice au plan du management des juridictions, des infractions nouvelles, des nouvelles procédures, des actes de greffe et des réformes en matière foncière et domaniale pour garantir au justiciable, la sécurité juridique et judiciaire qu'il appelle de tous ses vœux.

Je voudrais, avant d'aller plus loin dans mes propos, dire les sincères remerciements de la haute Juridiction à l'ensemble des magistrats du tribunal de première instance de deuxième classe de Savalou et leurs collaborateurs, pour leur accueil chaleureux et pour leur haut niveau d'implication personnelle dans la réussite du présent forum judiciaire national.

Je voudrais associer à mon sentiment de réelle gratitude, monsieur le Président de la Cour d'appel d'Abomey, le Procureur général près ladite Cour et leurs équipes, qui ont coordonné la préparation matérielle de notre rendez-vous dans la Cité royale de Savalou.

Les délicates attentions, dès l'accueil, ainsi que la qualité des commodités pratiques mises à la disposition des organisateurs et

des participants à la onzième Rencontre, ont contribué de manière significative à garantir la confraternité, la sérénité et la saine émulation intellectuelle qui ont caractérisé les deux journées qu'auront duré nos travaux.

Hier, nous avons, par exemple, poursuivi nos échanges autour de la communication inaugurale et des deux sessions, au-delà du temps réglementaire programmé dans le document de déroulement pédagogique de notre activité de renforcement de capacités. J'y vois la manifestation éminente du niveau d'assiduité et surtout aux thématiques développés qui ont suscité de riches débats.

Les fructueux échanges qui ont été les nôtres n'auraient pas été possibles sans l'apport scientifique remarquable des différents communicateurs. Vous me permettrez de les remercier et de les féliciter pour la qualité de leur prestation intellectuelle.

J'ai noté, par-delà même le souci constant d'une bonne administration du service public de la justice qui transparaissait régulièrement, un certain nombre de légitimes attentes au nombre desquelles, la problématique de la spécialisation des magistrats et avocats qui officient dans les Cours et Tribunaux de la République, l'harmonisation et le respect des procédures et champs de compétences entre les juridictions spécialisées et les juridictions ordinaires.

**Monsieur le Représentant du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;**

**Monsieur le Secrétaire général, Représentant le Préfet du Département des Collines ;**

**Monsieur le Maire de la commune de Savalou ;**

**Mesdames et Messieurs les membres de la Cour suprême ;**  
**Messieurs les représentants de l'Ordre National des Avocats ;**  
**Monsieur le Président de la Chambre des Commissaires-  
priseurs ;**  
**Messieurs les représentants de la Chambre des Huissiers ;**  
**Madame et monsieur les représentants de la Chambre des  
Notaires ;**  
**Monsieur le Rapporteur général de la Commission Béninoise  
des Droits de l'Homme ;**  
**Mesdames et Messieurs les magistrats des Cours et  
Tribunaux ;**  
**Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de  
Savalou ;**  
**Monsieur le Procureur de la République près ledit Tribunal ;**  
**Mesdames et Messieurs les greffiers en Chef et greffiers ;**  
**Honorables invités ;**  
**Mesdames et Messieurs ;**

La justice, nous le savons tous, mérite une attention encore plus soutenue des pouvoirs publics afin de jouer pleinement son rôle d'épine dorsale de l'Etat de droit et de démocratie en construction chez nous au Bénin. En effet, notre justice fait face à de nombreux défis qui méritent d'être relevés afin de l'inscrire résolument dans la modernité, car nous ne dirons jamais assez, la justice doit être fille de son temps et être dans son temps.

Vous ne le savez que trop. Notre ambition à la Cour suprême est de pérenniser notre cadre d'échanges entre gens de Justice. C'est à ce prix que nous aurons travaillé à l'avènement d'une justice plus performante, plus efficiente, plus spécialisée, qui garantit aux justiciables, confiance et sécurité juridique, une justice rendue dans les délais acceptables, une justice qui prend toute sa part dans le développement socio-économique intégral de notre pays.

**Chers participants,**

**Mesdames et messieurs,**

Les rideaux s'en vont tomber sur la 11<sup>e</sup> rencontre qui nous réunit depuis hier, ici même dans ce prétoire du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de 2<sup>e</sup> classe de Savalou. La circonstance ne commande pas, de mon point de vue, une longue prise de parole.

Je voudrais toutefois, me réjouir de ce que chacun des magistrats de la République, chacun des avocats, chacun des huissiers de justice, chacun des commissaires-priseurs, chacun des greffiers, chacun des notaires et le représentant de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme, participant au dialogue des gens de justice, aura démontré le prix qu'il attache à un meilleur fonctionnement du service public de la justice dans notre pays.

Nos travaux auront été d'une particulière fécondité, et j'ai bon espoir que les fruits de tous genres et de toutes espèces qu'ils portent en eux, contribueront à une meilleure administration de la Justice et surtout à la spécialisation de ses principaux animateurs que vous êtes, que nous sommes.

L'excellent rapport général qui vient de sanctionner nos travaux a rendu compte avec minutie de l'ensemble de nos débats et

échanges, de même qu'il a intégré les principales recommandations issues de notre cadre permanent de concertation, en son édition de Savalou. Que les jeunes collègues qui ont eu la lourde et délicate mission de restituer l'essentiel de nos échanges soient félicités pour le travail de qualité accompli.

Je ne saurais terminer mes propos sans remercier, une fois de plus, notre Partenaire Technique et Financier, la **Fondation Friedrich Ebert Stiftung** pour son appui déterminant à la tenue de nos rencontres depuis 2012.

J'exprime notre profonde gratitude à sa Représentante Résidente, qui est restée à nos côtés hier et qui a dû repartir **de Savalou** ce matin. Je ne doute pas un seul instant de la pérennité de ce fructueux partenariat.

Nous travaillerons, au sortir de nos assises à nous retrouver, cette année encore dans quelques mois, pour une nouvelle Rencontre, la douzième du genre.

Nos sentiments de satisfaction vont aussi en direction de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme qui nous a rejoints à cette onzième édition.

- **Mesdames et Messieurs les participants,**

Je saisis l'occasion de la présente cérémonie de clôture pour féliciter le secrétariat général de la Cour suprême, chargé de la préparation intellectuelle de nos Rencontres et les services de mon cabinet, qui, en exécution des instructions **du Bureau de la Cour**, ont travaillé au succès de la Rencontre de Savalou.

Je m'en voudrais de mettre un terme à mes propos sans avoir dit toute notre gratitude au Préfet du département des Collines et au

Maire de la Commune de Savalou pour leur présence à nos côtés. Nos sincères et profonds remerciements à sa **Majesté Dada Sèwanou Dèdonougbo Ganfon GBAGUIDI 15** qui a reçu à dîner hier, tous les participants.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous, un **très** bon retour dans sa juridiction d'attache, dans son cabinet et dans son office ministériel pour servir en toute dignité et loyauté, la maison Justice, notre maison commune.

C'est sur ces mots **d'au revoir mais également** d'exhortation à travailler au quotidien à une justice de qualité, que je déclare, ce jour, mardi 13 juin 2023, clos, les travaux de la onzième rencontre entre la Cour suprême, les juridictions du fond, les auxiliaires de justice et la Commission Béninoise des Droits de l'Homme.

Vive le dialogue des gens de justice au service de l'Etat de droit et de démocratie !

Vive la justice béninoise du 21<sup>e</sup> siècle !

Vive le service public de la justice !

Je vous remercie pour votre bienveillante attention !

**Victor Dassi ADOSSOU**